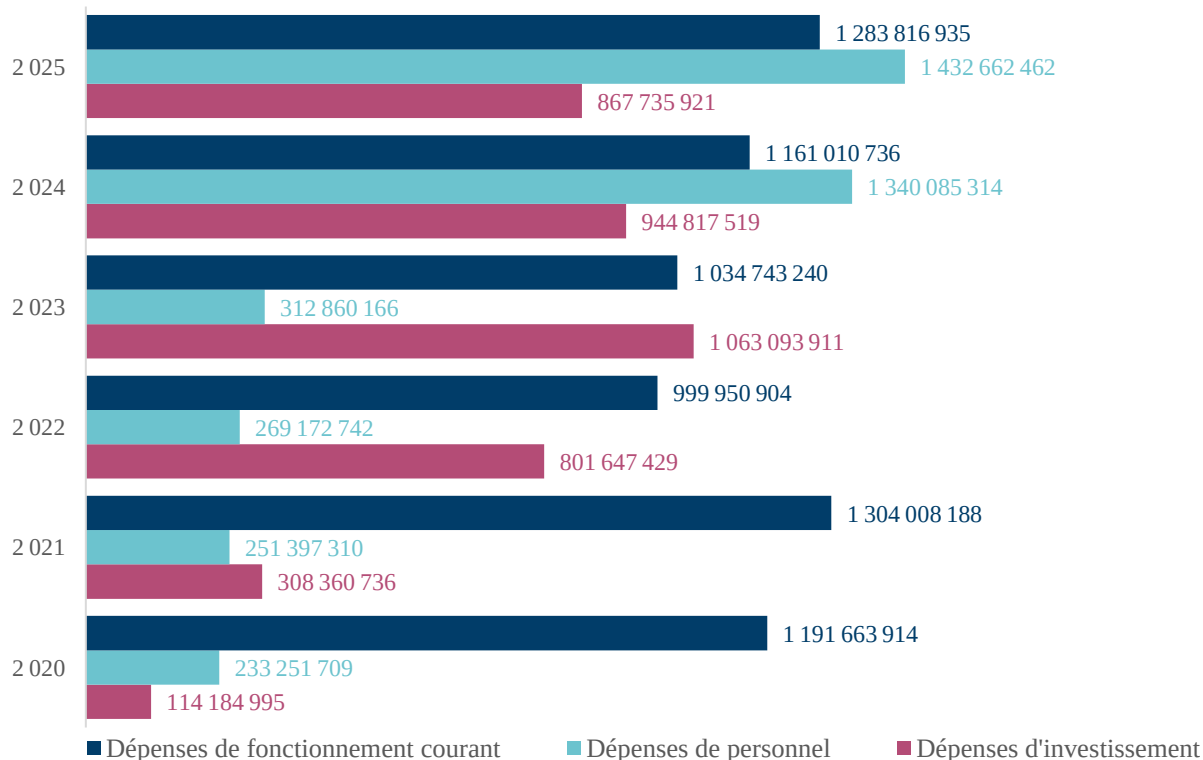




Moyens humains - état des effectifs payés (au 31 décembre 2025)

		A - équivalent	B - équivalent	C - équivalent	D - équivalent	Total effectif	Part en %
TT	Titulaire FPT	7	28	148	25	208	83%
STA	Stagiaire FPT		2	17	6	25	10%
ANT	Agent non titulaire	4		3		7	3%
ANFA	Agent non fonctionnaire de l'administration		2	1	4	7	3%
Total effectif		13	33	169	35	250	100%
Part en %		5%	13%	68%	14%	100%	

3.4.11 Direction des affaires foncières (DAF)

Identité visuelle	
Adresse géographique du siège	115 Rue Dumont D'Urville Immeuble Te Fenua Maohi, Papeete, Tahiti
Adresse postale	BP 114 – 98713 Papeete
Téléphone	40 47 18 18
Courriel	direction.daf@administration.gov.pf
Site internet	www.daf.pf
Page Facebook	https://www.facebook.com/directionaffairesfoncier
Horaires d'ouverture	Lundi à jeudi : 6h30 à 15h30 ; Vendredi : 6h30 à 14h30
Directrice	Madame Loyana LEGALL
Adresse géographique des annexes - antennes	Cellule de Taravao : Immeuble Super U BP 7024 – 98719 Taravao, Tahiti
Téléphone	40 57 22 16

Horaires d'ouverture	Lundi à jeudi : 7h30 à 15h30 ; Vendredi : 7h30 à 14h30
Adresse géographique des annexes - antennes	Subdivision des ISLV : Cité administrative de Uturoa, Raiatea - BP 44 - 98735 Uturoa
Téléphone	40 60 05 25
Horaires d'ouverture	Lundi à jeudi : 7h30 à 15h30 ; Vendredi : 7h30 à 14h30
Adresse géographique des annexes - antennes	Subdivision des Marquises : Cité administrative de Taiohae, Nuku Hiva - BP 48 – 98742 Nuku Hiva
Téléphone	40 92 03 26
Horaires d'ouverture	Lundi à jeudi : 7h30 à 15h30 ; Vendredi : 7h30 à 14h30
Adresse géographique des annexes - antennes	Subdivision des Australes : Cité administrative de Mataura, Tubuai - BP : 92 – 98754 Tubuai
Téléphone	40 95 03 01
Horaires d'ouverture	Lundi à jeudi : 7h30 à 15h30 ; Vendredi : 7h30 à 14h30

Cadre réglementaire

Création

- Délibération n° 97-87 APF du 29 mai 1997, modifiée portant création de la direction des affaires foncières
- Arrêté n° 2532 CM du 18 décembre 2020 portant organisation de la direction des affaires foncières

Organisation – nomination chef de service

- Arrêté n° 1298 CM du 4 septembre 2014 portant nomination de Mme Loyana LEGALL en qualité de directrice des affaires foncières

Ministère de tutelle (au 31 décembre 2025)

Le Ministère du foncier et du logement, en charge de l'aménagement (MFL).

Présentation générale et attributions

La Direction des affaires foncières met en œuvre les lois et règlements, ainsi que les décisions du gouvernement relatifs à la propriété et aux droits immobiliers des personnes morales et physiques. Elle administre les biens de la collectivité publique.

Elle est chargée de proposer, de concevoir, de coordonner, de mettre en œuvre et d'évaluer les politiques publiques en matière foncière, domaniale et minière.

Ce service est placé sous l'autorité du Ministre chargé des affaires foncières. Toutefois, il relève du Ministre chargé des finances pour tout ce qui concerne l'assiette, la liquidation, le contrôle, le contentieux, le gracieux et le recouvrement des impôts, droits, taxes et produits domaniaux.

Actions mises en place en matière de modernisation en 2025

Actions de transformation et de simplification pour l'Usager, pour les agents de l'entité, pour l'organisation :

Dans le cadre du programme informatique du foncier de la DAF, plusieurs développements ou évolutions d'applications métiers et/ou à destination du grand public ont été réalisés durant l'année 2025. Il s'agit notamment de :

- Développement de la V1 de l'application « ANAHEI » de gestion des comptes, transcription et inscription hypothécaires ;
- Évolution de l'application de gestion du domaine immobilier du Pays « Natira'a Fenua » ;
- Développement de la V1 de la plateforme de consultation et délivrance de documents fonciers « TŪANI » ;
- Évolution de l'application de gestion du cadastre de la Polynésie française « OTIA » afin de refondre le groupe propriétaire ;
- Plateforme de consultation des données de mutations immobilières sur les 5 dernières années « ARA FENUA », s'inscrivant dans l'observatoire des prix de l'immobilier.

Ont notamment été réalisées les 2 actions suivantes :

1. Le simulateur de droits d'enregistrements

Un simulateur de droits d'enregistrements et d'impôts sur les plus-values immobilières a été créé et mis en exploitation en novembre 2025 afin d'aider les usagers à estimer leur formalité fiscale. Cet outil simple et pratique est accessible gratuitement sur le site de la DAF.

2. La dématérialisation du formulaire de demande de « Tomite »

Ce formulaire et toute sa procédure de traitement de façon automatisée (100 % dématérialisé) a été réalisé à l'issue de plusieurs réunions de travail entre les sociétés IDCOM, IDT et la DAF (SIAD, RCH et COM).

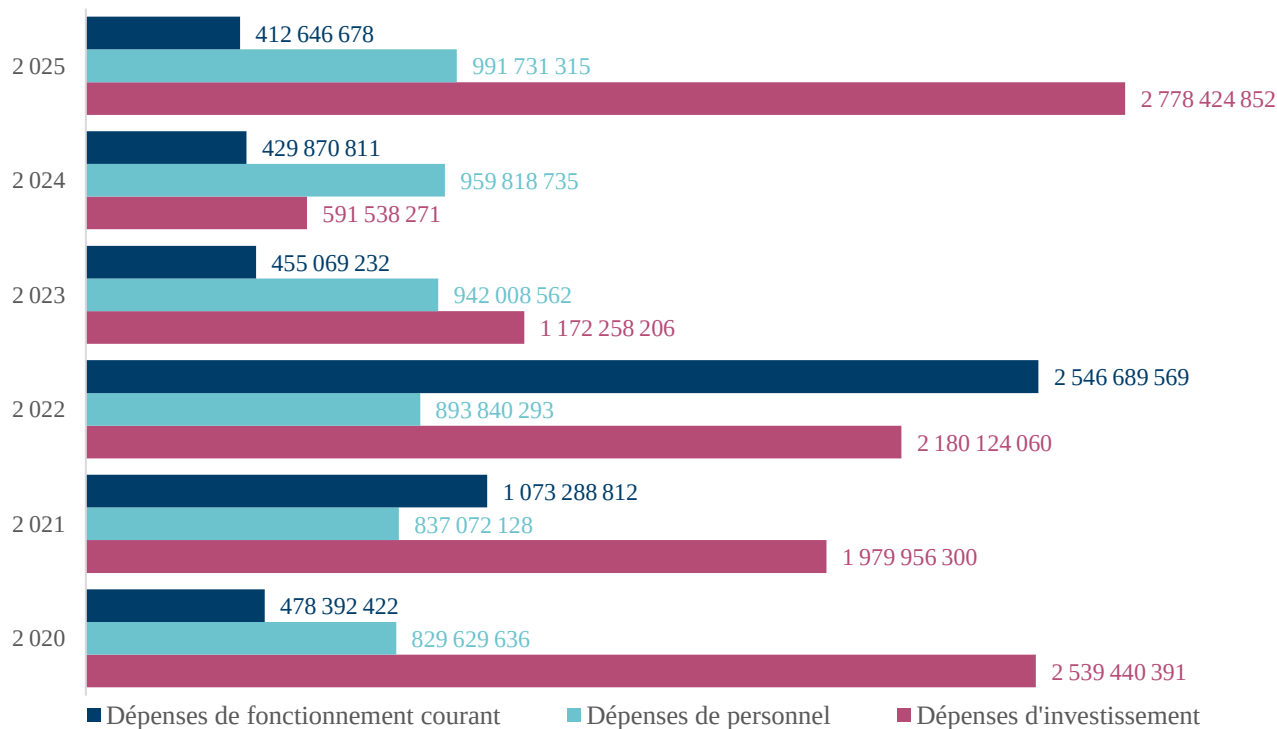
Si le formulaire a pu être testé avec succès en interne, il reste toutefois à peaufiner certains détails techniques avant déploiement officiel prévu en 2026.

Les outils de communication animés :

Media externe	Adresse	% démarches dématérialisées
Site internet	www.daf.pf	45 000 utilisateurs
Facebook	https://www.facebook.com/directionaffairesfoncieres	720 747 vues
LinkedIn	https://www.linkedin.com/company/82327331/admin/analytics/updates/	95 visiteurs

Moyens financiers - évolution pluriannuelle des dépenses mandatées (2020 à 2025)

	Dépenses de fonctionnement courant	Dépenses de personnel	Dépenses d'investissement
2 025	412 646 678	991 731 315	2 778 424 852
2 024	429 870 811	959 818 735	591 538 271
2 023	455 069 232	942 008 562	1 172 258 206
2 022	2 546 689 569	893 840 293	2 180 124 060
2 021	1 073 288 812	837 072 128	1 979 956 300
2 020	478 392 422	829 629 636	2 539 440 391



Moyens humains - état des effectifs payés (au 31 décembre 2025)

		A - équivalent	B - équivalent	C - équivalent	D - équivalent	Total effectif	Part en %
TT	Titulaire FPT	24	34	18	22	98	68%
STA	Stagiaire FPT				2	2	1%
ANT	Agent non titulaire	12	7	5	2	26	18%
ANFA	Agent non fonctionnaire de l'administration		8	3	2	13	9%
FD1	Fonctionnaire Détaché communes-APF	1				1	1%
FD3	Fonctionnaire Détaché Etat	1				1	1%
	Autres	3				3	2%
Total effectif		41	49	26	28	144	100%
Part en %		28%	34%	18%	19%	100%	

3.4.12 Direction de l'agriculture (DAG)

Identité visuelle			Adresse géographique des annexes - antennes	Subdivision des Îles sous le vent (ISLV) Uturoa, Raiatea
			Téléphone	40 60 21 00
Adresse géographique du siège	Rue Tuterai Tane, route de l'hippodrome - Pirae		Horaires d'ouverture	Lundi à jeudi : 7h30 à 15h30 ; Vendredi : 7h30 à 14h30
	BP 100 – 98713 Papeete		Adresse géographique des annexes - antennes	Subdivision des Australes (AUS) Mataura, Tubuai
Adresse postale	BP 100 – 98713 Papeete		Téléphone	40 95 03 25
Téléphone	40 42 81 44		Horaires d'ouverture	Lundi à jeudi : 7h30 à 15h30 ; Vendredi : 7h30 à 14h30
Courriel	direction.dag@administration.gov.pf		Adresse géographique des annexes - antennes	Subdivision des Tuamotu – Gambier (TG), Pirae, Tahiti
Site internet	https://www.service-public.pf/dag/		Téléphone	40 42 81 44
Page Facebook	https://www.facebook.com/dag.pf/		Horaires d'ouverture	Lundi à jeudi : 7h30 à 15h30 ; Vendredi : 7h30 à 14h30
Horaires d'ouverture	Lundi à jeudi : 7h30 à 15h30 ; Vendredi : 7h30 à 14h30			
Directeur	Monsieur Roland BOPP			